

Madame la Conseillère  
Monsieur le Conseiller,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

**lundi 02 mai 2022 à 18h30 en la salle du Conseil**

Rue de la liberté 40

6240 Farciennes

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Séance publique**

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ANTERIEURE.-
2. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE CENTRALE.- MODIFICATIONS.- DECISION A PRENDRE.-
3. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE DU BOIS.- MODIFICATIONS.- DECISION A PRENDRE.-
4. LISTE DES PERSONNES MORALES ET GROUPEMENTS ÉTABLIE CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 23 DU RÈGLEMENT RELATIF À L'OCCUPATION DE LOCAUX COMMUNAUX ET AU PRÊT DE MATÉRIEL.- ANNEE 2022.- MODIFICATION.- DÉCISION À PRENDRE.-
5. BATIMENTS COMMUNAUX.- MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE.- ADJUDICATAIRE DESIGNE DANS LE CADRE DU MARCHE ANNUEL.- RESILIATION DE COMMUN ACCORD.- POUR INFORMATION.-
6. BATIMENTS COMMUNAUX.- REPARATION DES MURS ENTERRES ENTRE LES BLOCS A ET B.- MARCHE DE TRAVAUX.- DEFINITION DU MODE DE MARCHE.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DE LA DEPENSE.- DECISIONS A PRENDRE.-
7. BATIMENTS COMMUNAUX.- REPARATION DU MUR "MITOYEN" ENTRE L'ESPACE WAINAGE ET L'HABITATION VOISINE.- MARCHE DE TRAVAUX.- DEFINITION DU MODE DE MARCHE.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DE LA DEPENSE.- DECISIONS A PRENDRE.-
8. PATRIMOINE COMMUNAL.- SAR "CARREFOUR ALBERT 1er".- INDEMNITE D'EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.- JUGEMENT DU 07-04-2022.- ACQUIESCEMENT. - DECISION A PRENDRE.-

9. CONSEILS JURIDIQUES EN DEHORS DE TOUT CONTENTIEUX. - CONSTITUTION D'UNE LISTE D'AVOCATS VISANT A CONSEILLER L'ADMINISTRATION COMMUNALE, LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE ET LA REGIE COMMUNALE AUTONOME FARCIENNOISE.- MARCHÉ CONJOINT DE SERVICES.- DEFINITION DU MODE DE MARCHÉ.- CAHIER SPECIAL DES CHARGES.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DE LA DEPENSE.- DECISION A PRENDRE.-
10. ECOLE COMMUNALE LA MARELLE.- AUGMENTATION DU CADRE MATERNEL AU 24 JANVIER 2022.- POUR INFORMATION.-
11. ECOLE COMMUNALE WALOUP, IMPLANTATION DE PIRONCHAMPS.- AUGMENTATION DU CADRE MATERNEL AU 21 MARS 2022.- POUR INFORMATION.-
12. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.- ANNEE SCOLAIRE 2021 - 2022.- ENCADREMENT DU 1ER OCTOBRE 2021 AU 30 JUIN 2022.- POUR INFORMATION.-
13. ADMINISTRATION COMMUNALE ET CPAS -EXERCICE 2022 ET EXERCICES ANTERIEURS- SERVICES FINANCIERS D'EMPRUNTS.- FINANCEMENT DES DEPENSES EXTRAORDINAIRES - CONSULTATION DE MARCHÉ.- DECISION A PRENDRE.-
14. PLAN DE COHÉSION SOCIALE 2020-2025.- RAPPORT FINANCIER 2021.- APPROBATION.-
15. PLAN DE COHESION SOCIALE 2020-2025.- ARTICLE 20.- RAPPORT FINANCIER 2021.- APPROBATION.-
16. FINANCES COMMUNALES.- BUDGET 2022.- PROJET DU PREMIER AMENDEMENT DES SERVICES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE.- APPROBATION.-
17. EGLISE PROTESTANTE UNIE DE BELGIQUE.- COMPTE 2021.- AVIS A EMETTRE.-
18. S.A. LA MAISON OUVRIERE DE L'ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI ET DU SUD.- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES.- POUR INFORMATION.-
19. ASSOCIATION D'ASSURANCES ETHIAS.- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE.- ORDRE DU JOUR.- DECISION A PRENDRE.-
20. INTERCOMMUNALE DE MUTUALISATION EN MATIÈRE INFORMATIQUE ET ORGANISATIONNELLE (IMIO).- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE.- ORDRE DU JOUR.- DECISION A PRENDRE.-
21. LA SOCIÉTÉ WALLONNE DES EAUX (SWDE).- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE.- ORDRE DU JOUR.- DECISION A PRENDRE.-
22. SPW.- AVIS DE TUTELLE.- POUR INFORMATION.-

Par le Collège,  
Le Directeur général,

Jerry JOACHIM



Le Bourgmestre,

Hugues BAYET